



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 24 juin 2024**

Date de la convocation : mardi 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (excusée du n° 17 au n° 21), M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND (excusé du n° 50 au n° 57), Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE (excusée du n° 13 au n° 21), M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUHEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE (excusé du n° 48 au n° 53), Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (jusqu'au n° 12), Mme Fabienne CARA, M. Jérôme MARBOT, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Pauline ROY LAHORE (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO à compter du n° 13)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Julie JOANIN, M. Patrice BARTOLOMEO

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 23 Gestion, animation et exploitation des Halles de Pau : rapport d'activité de l'année 2023

Rapporteur : M. Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs

Conformément aux articles L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et L.3131-5 du Code de la commande publique, le contrat de concession de service public signé le 22 décembre 2021 entre la Société Publique Locale Halles et République et la Ville de Pau pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022, soit jusqu'au 31 décembre 2024, prévoit à l'article 21 intitulé « rapport annuel d'activité » la communication d'un compte-rendu annuel technique et financier.

Par ailleurs, en vertu de l'article L.1413-1 du CGCT, ce rapport doit être soumis pour avis à la commission consultative des services publics locaux.

Aussi, la SPL Halles et République a transmis le rapport d'activité de l'exercice 2023 ci-annexé dont les faits marquants peuvent se résumer ainsi :

I) Faits marquants de l'année 2023

La SPL Halles et République est chargée de l'exploitation des Halles de Pau, du marché du Carreau des producteurs et de la Tour de la République.

Après une année 2022 qui avait confirmé une très nette reprise de l'activité et avait bénéficié de retombées post-covid très positives, l'année 2023 conforte la forte attractivité du site et une réelle dynamique commerciale.

Ainsi, la fréquentation des Halles en 2023 est en moyenne supérieure de 40% par rapport à 2022.

Le nombre de privatisations des Halles est similaire à celui de 2022, réunissant un grand nombre de personnes (3 privatisations ont ainsi réuni plus de 300 personnes chacune).

La location des salles de réunion de la Tour de la République a augmenté de 35% en 2023 par rapport à 2022, notamment grâce à de nouveaux clients pour l'organisation de réunions de formation ou d'assemblées générales.

II) Bilan social et financier

Le total des produits de la SPL en 2023 s'élève à 1 915 845 € contre 1 650 696 € en 2022, soit une variation de +16%. Le chiffre d'affaires net est également en hausse, passant de 1 603 121 € en 2022 à 1 873 512 € en 2023.

Cette hausse s'explique notamment par le fait que les étaliers des Halles sont entrés dans leur 5^e année d'activité et voient donc le montant des redevances pour occupation du domaine public (au m²) passer à 100% de sa valeur (soit une augmentation de 21% par rapport à 2022).

En outre, le chiffre d'affaires généré par les activités de privatisation des Halles et de location des salles de la Tour de la République a augmenté en atteignant son niveau le plus élevé depuis la réouverture du complexe de la République (+18% par rapport à 2022).

Le total des charges d'exploitation pour 2023 (hors redevance) s'élève à 1 730 647 € contre 1 526 405 en 2022, soit une variation de +13%. Cette hausse est principalement due à la hausse de 30% des charges de fonctionnement (coût de l'énergie, charges liées à la privatisation des sites).

La redevance versée à la Ville de Pau, correspondant à 35% du résultat comptable avant impôt s'il est positif, s'élève à 48 014 €.

Au titre de l'exercice 2023, la SPL affiche un résultat net comptable bénéficiaire de 137 184 €.

Enfin, au 31/12/2023, l'effectif de la SPL Halles et République est composé de 7 personnes (un poste est actuellement vacant).

délibéré page suivante

Après examen de la commission consultative des services publics locaux en date du 5 juin 2024 et de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 17 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport d'activité de l'exercice 2023 ci-annexé, remis par la SPL Halles et République, au titre de la gestion des Halles de Pau et de la tour du complexe de la République.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité de l'exercice 2023, remis par la SPL Halles et République, au titre de la gestion des Halles de Pau et de la tour du Complexe de la République.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU